

Plan Biodiversité de Paris 2018-2024.

20/03/2018

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Chers collègues, permettez-moi d'abord de vous remercier toutes et tous et, en premier lieu, bien sûr Pénélope KOMITÈS pour le travail remarquable qu'elle a accompli sur les questions de biodiversité et, avec l'ensemble de l'Exécutif et des maires d'arrondissement, permettez-moi de saluer dans la tribune Allain BOUGRAIN-DUBOURG, Président de la Ligue de protection des oiseaux, qui nous a aussi accompagnés avec les grandes associations environnementales dans l'élaboration de ce Plan de Biodiversité de la Ville de Paris.

Mes chers collègues, nous sommes actuellement à la croisée des chemins. Plus personne ne peut aujourd'hui ignorer la situation d'urgence dans laquelle se trouve notre planète et bien sûr l'humanité qui y vit. Face aux enjeux environnementaux incontournables, Paris doit faire le choix de l'avenir. Ce choix, nous le savons, exige de la vision, du courage et de la détermination, et nous nous y attelons.

Nous avons adopté notre stratégie de résilience en septembre dernier pour mieux faire face aux chocs, qu'ils soient prévisibles ou pas, et nous savons combien ces deux dernières années nous avons été confrontés à des chocs climatiques importants : quatre pics de canicule, deux grandes inondations de la Seine et des épisodes de froid que nous n'avions pas connus depuis longtemps.

Le zonage pluvial, que nous vous soumettrons aussi lors de ce Conseil de Paris, ainsi que le Plan Climat porté par Célia BLAUDEL et l'ensemble de l'Exécutif, adopté à l'unanimité en novembre dernier et qui sera, comme le savez, à nouveau soumis au vote dans cet hémicycle demain, contribueront à faire de Paris une ville plus durable et plus respirable. De la même façon, la piétonisation des berges, pour laquelle nous nous battons, va dans le sens d'une réappropriation de l'espace par les Parisiens, un espace que nous souhaitons plus sain, promoteur de mobilités douces, un véritable corridor écologique consacré.

Notre action est cohérente et justifiée. Mais alors que nous traversons la sixième grande crise d'extinction massive des espèces, qui pourrait conduire à la disparition de 25 % d'entre elles d'ici 2050, nous avons le devoir d'agir davantage en faveur de la biodiversité. Les scientifiques du monde entier se sont réunis en Colombie pour dresser ce constat il y a quelques jours et nous sommes ici pour prendre en compte ce constat et pour agir.

Cette crise est étroitement liée au changement climatique qui fait courir un vrai péril aux populations comme aux espèces animales et végétales. Ce changement climatique est devenu une réalité du quotidien. Ces deux dernières années, je l'ai dit, Paris a connu deux crues décennales, quatre pics de canicule et des chutes de neige d'une rare intensité.

Il y a une très forte attente des Parisiennes et des Parisiens à développer la place de la nature à Paris. Ils nous le rappellent chaque fois qu'ils en ont l'occasion. Par exemple, lorsqu'ils votent pour le budget participatif massivement des projets de végétalisation, des projets liés à la place de la nature en ville. Lorsqu'ils demandent aussi les permis de végétaliser, plus de 2.500 permis déjà attribués par nos services. Lorsqu'ils répondent massivement aux appels à projets, par exemple "les Pariculteurs" : 15 hectares ont été alloués à l'agriculture urbaine depuis 2014, nous installons de jeunes agriculteurs sur ces 15 hectares, et ceci en lien avec la Chambre d'agriculture.

Et pour cause, Paris reste une ville très minérale, elle est une des plus denses du monde en nombre d'habitants par kilomètre carré, 20.000 habitants par kilomètre carré. Elle ne possède pas de grands poumons verts au cœur de ville contrairement à Londres, Berlin ou New York sauf le parc des Rives de Seine qui est venu en partie combler ce manque.

Développer la végétation à Paris contribuera à améliorer le cadre de vie des Parisiens, car la biodiversité végétale présente de nombreux atouts. Elle améliore l'environnement visuel. Elle réduit le bruit, elle améliore la qualité de l'air par la capture de polluants, et régule les températures en créant des espaces de rafraîchissement. Elle réduit aussi les risques d'inondation en augmentant la perméabilité des sols.

Ce devoir d'agir pour la biodiversité, Paris s'en est déjà emparée. D'abord de façon symbolique, mais les symboles ont leur importance. En accordant la citoyenneté d'honneur de la Ville de Paris à la biodiversité, nous en avons fait une citoyenne. Décision de notre Conseil de Paris du 26 septembre 2016, et de façon plus concrète, bien sûr, au-delà des symboles, avec l'adoption dès 2011 d'un premier plan biodiversité.

Depuis 2014, nous avons créé 15 hectares supplémentaires de parcs et jardins. Nous avons donc alloué 15 hectares à l'agriculture urbaine avec les programmes "Pariculteurs 1 et 2". Nous avons planté 10.000 arbres, transformé en parc 8 hectares de berges rive droite autrefois dévolus à une autoroute urbaine. Nous avons attribué 2.500 permis de végétaliser à des Parisiens et créé 125 jardins partagés.

Aujourd'hui, je vous propose bien sûr de poursuivre et de renforcer cette action en adoptant le plan de biodiversité de Paris 2018 - 2024, qui fixe des actions à mettre en œuvre dès 2018 et d'ici 2020, qui définit les engagements pour 2024 et trace les perspectives de moyen terme pour 2030.

Dès 2016, nous avons associé les Parisiens et plusieurs partenaires de la ville, je pense aux associations, que je salue, aux chercheurs, aux gestionnaires d'espaces, aux mairies d'arrondissement, et ceci dans une vaste démarche participative. Ce nouveau plan biodiversité est donc le fruit d'un travail collaboratif de plus de deux ans. Il présente une vision partagée de la biodiversité urbaine, et reprend les propositions issues de la concertation en les articulant autour de trois axes. D'abord, ce plan définit les actions qui visent à faire de Paris une ville exemplaire. Nous avons un devoir d'exemplarité, nous ville qui donnons notre nom à l'accord sur le climat de Paris. Une ville exemplaire, une ville en action, une ville engagée pour la préservation de sa biodiversité.

Nous donnerons ainsi les moyens de mieux connaître et de mieux faire connaître la biodiversité, afin d'aménager la ville en fonction. Il s'agira par exemple de conforter la place de la biodiversité dans l'urbanisme, en adaptant le PLU. Nous savons que c'est le document essentiel. Mais, nous financerons aussi les actions et encouragerons les

coopérations participant à une meilleure prise en compte de la biodiversité. Je pense notamment à l'organisation en 2018 d'un premier forum "Emplois de l'environnement et de la biodiversité" dans un environnement pilote et à la participation de la Ville à l'élaboration du schéma régional de cohérence écologique métropolitain.

Nous ne devons pas, en effet, oublier que Paris s'inscrit au cœur de territoires plus vastes et que seule une action engagée à l'échelle métropolitaine est vraiment pertinente. Le plan prévoit, par ailleurs, de renforcer la sensibilisation et la formation de tous les publics à la promotion et à la protection de la biodiversité. Il accompagne les acteurs de la biodiversité pour les impliquer dans son développement. Je suis heureuse de soumettre au vote de notre Assemblée plusieurs initiatives y concourant. Nous proposerons ainsi de lancer la première édition de l'événement "Faites le pari de la biodiversité", chère Pénélope, à la fin du printemps, pour mutualiser l'ensemble des animations et des événements sur le territoire parisien.

J'ai salué la présence d'Allain BOUGRAIN-DUBOURG, mais nous sommes très heureux qu'il ait accepté aussi d'être le parrain de cet événement qui va être un grand événement parisien et c'est un honneur et aussi une grande ambition que de vous avoir comme président de cet événement, parce que nous savons votre engagement et nous savons que ce n'est jamais avec complaisance que vous vous engagez dans ce type d'action, donc vous serez aussi notre vigie pour que nous soyons à la hauteur de l'enjeu.

Paris constitue un vaste champ d'expérimentations ouvert aux programmes de recherches liées à la biodiversité. Après la convention de partenariat que nous avons conclue avec une grande école parisienne Agroparistech, nous vous proposerons d'approuver aussi la convention entre la Ville de Paris et le Muséum national d'histoire naturelle. L'étude des trames vertes et bleues dans les espaces verts parisiens, à travers un accord de partenariat aussi avec l'université Paris Sud, et enfin, nous approuverons la convention avec la fondation sur la recherche pour la biodiversité.

La charte "Paris action biodiversité", qui encourage et récompense la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la biodiversité permettra de sensibiliser et d'engager ses entreprises pour faire d'elles les actrices du Plan Climat à Paris.

Enfin, le plan définit un panel d'actions pour faire de la Ville un atout pour la biodiversité qui doit s'inviter partout. Il s'agit de proposer un nouveau modèle urbain où la nature se déploie partout où cela est possible. Ainsi, le plan prévoit que 20 espaces de biodiversité voient le jour d'ici 2020, que 35 % du territoire soit constitué de surfaces perméables végétalisées d'ici 2024 et que 100 % du territoire Parisien ait fait l'objet d'un diagnostic biodiversité d'ici 2030.

Dans cette dynamique, nous soumettrons également au vote de notre Assemblée plusieurs actions visant au renforcement de la végétalisation de la ville, comme la construction d'immeubles à biodiversité positive, avec au moins un projet d'équipement municipal labellisé biodiversité chaque année.

Le développement de l'agriculture urbaine sera également encouragé. De la même façon que la ville est un atout pour la biodiversité, nous ferons en sorte que la biodiversité soit perçue comme un atout pour la ville, car la biodiversité n'est pas seulement bonne pour la santé des Parisiennes et des Parisiens, elle est aussi un facteur de convivialité, une

esthétique. Elle est aussi le support d'activités sportives, récréatives, créatrices d'emplois, d'emplois verts, de richesses écotouristiques et de denrées comestibles.

Avec ce nouveau plan biodiversité, qui allie pragmatisme et détermination, Paris dispose d'un programme ambitieux, contribuant à faire d'elle une ville toujours plus résiliente et riche d'une biodiversité mise au service des Parisiens.

Je veux à nouveau remercier Pénélope KOMITÈS, l'ensemble de l'Exécutif parisien et toutes celles et ceux qui ont permis l'élaboration de ce plan biodiversité. Je veux remercier aussi celles et ceux - beaucoup en faisait partie ici - qui, autour de Bertrand DELANOË, ont pris des décisions courageuses en 2006. Je pense à cette décision qui nous a fait proscrire tous les phytosanitaires et pesticides dans nos jardins et parcs parisiens, qui a été un élément décisif dans le retour d'un certain nombre d'espèces animales et végétales à Paris. Si nous pouvons avoir aujourd'hui l'ambition du nouveau plan biodiversité, c'est que nous nous inscrivons aussi dans cette audace, qui fait, je crois, la marque de fabrique de l'équipe qui est réunie autour de moi.

Nous devons inventer des solutions qui n'existent pas. Nous devons être très visionnaires et très créatifs. Nous sommes confrontés à des problèmes, à des défis - le défi climatique, le défi de la biodiversité, des défis sociaux - que personne n'a eu à relever avant nous et que nous devons inscrire avec des outils nouveaux. Les boîtes à outils que nous avons, au temps des Trente Glorieuses, n'existent plus, ne sont plus adaptées. Notre responsabilité, celle de notre équipe, en action, ici, aujourd'hui, mais qui doit aussi penser demain, est d'inventer ces outils et de fixer un cadre nouveau. Nous ne le faisons pas seuls : nous le faisons avec les citoyens, avec les grandes associations, avec les entreprises, car le secteur privé a aussi, à nos côtés, une responsabilité majeure.

Non, nous ne sommes pas tranquillement dans des pas qui auraient été dessinés avant nous, et dans lesquels il suffirait de mettre nos propres pieds. Non, nous sommes en train d'inventer. Lorsqu'on invente, bien sûr que l'on prend des risques ; bien sûr que l'on innove ; bien sûr que l'on ose ; bien sûr que, parfois, il faut aussi tâtonner. Toutes les grandes entreprises, toutes les grandes associations, tous les grands acteurs savent qu'il faut aussi cette part de souplesse, dans l'action qui est la nôtre, pour inventer.

Nous sommes là pour inventer et nous le faisons. Je suis très fière de cette équipe ; je suis très fière de cette majorité. Je suis très fière du travail qui est entrepris par chacune et chacun d'entre vous en porosité totale, en connexion totale avec cette société parisienne si complexe, si multiple, si diverse.

Ce que nous sommes en train de faire, nous le faisons pour aujourd'hui, car si ces actes ne sont pas posés aujourd'hui, on ne parlera même plus de demain. Je sais que nous avons tous le sentiment et la pression de cette responsabilité, qui pèse sur nos épaules.

Je vois des jeunes à la tribune du Conseil de Paris : je veux les saluer ; je veux leur dire que cet engagement est celui d'une équipe qui, pour reprendre les mots d'Edgar Morin, pense que la démocratie est en profondeur, aussi l'organisation de la diversité. Alors, faisons ensemble le pari de la diversité et de la biodiversité.

Je vous remercie.